



Critères spécifiques pour l'admission en structures « Sport-Arts-Formation » (S-A-F)

En référence à la loi sur le cycle d'orientation du 10 septembre 2009 et à l'ordonnances concernant les structures suprarégionales du cycle d'orientation du 12 janvier 2011, le nouveau concept du Conseil d'Etat du 12 janvier 2011 concernant « Sport-Arts-Formation » (S-A-F) Valais met en exergue que chaque association/fédération sportive et institution de formation artistique propose à la Commission « S-A-F » un concept, qui définit au moins les critères d'admission en structures « S-A-F ». Le concept est préavisé par la Commission « S-A-F » et doit être adopté par le Département de la formation et de la sécurité (DFS).

Critères généraux « S-A-F »

- Démontrer un degré de motivation et d'engagement avéré permettant de mener en parallèle sport/arts et études. (Des préavis favorables de l'association faîtière, du club et/ou de l'institution de formation artistique ainsi que de l'école suivie au moment de la demande sont nécessaires).
 - Consacrer \geq 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline sportive/artistique ; y compris les compétitions mais sans les déplacements.
 - **Artiste**
 - Satisfaire aux critères spécifiques propres à la discipline artistique.
 - Bénéficier d'une attestation d'une école reconnue par le DFS ou disposer d'une reconnaissance de son niveau établie par une école reconnue par le DFS.
 - **Sportif**
 - Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale, répondant aux critères de sélection de talent, modèle « PISTE », selon les structures de l'association/fédération sportive (si carte existante pour âge et discipline).
 - Appartenir à une association/fédération sportive et bénéficier de conditions cadres et de structures de qualité : entraîneurs qualifiés et installations sportives adéquates.
 - Etre classé au minimum dans les meilleurs au niveau régional avec sélection dans le cadre de la relève régionale ou nationale.
 - Participer à des compétitions de niveau national ou international.
- ⇒ En plus des critères généraux s'ajoutent les critères spécifiques par discipline ci-dessous. Seuls les artistes et sportifs qui satisfont aux exigences de ces critères peuvent être admis dans les structures « S-A-F ».



Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

SPORT

Athlétisme	Fédération Valaisanne d'Athlétisme													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre d'une structure de la Fédération Valaisanne d'Athlétisme ▪ ou être membre d'un cadre national ou d'un centre de performance de Swiss Athletics ▪ et être classé dans les 10 premiers dans le ranking de la Fédération Suisse d'Athlétisme 														
Badminton	Association Valaisanne de Badminton													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M13 ou M15 ou M17 ▪ ou être membre du cadre national M19 ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale 														
Basketball	Association Valaisanne de Basketball													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ ou être membre du cadre national ou régional U12, U14 ou U16 (max. 30 joueurs au total) ▪ ou être membre du cadre national ou cantonal M19 et jouer en ligue nationale 														
Cyclisme	Fédération Cycliste Valaisanne													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer régulièrement à des courses nationales inscrites au calendrier de Swiss Cycling ▪ Etre membre d'un Club Formateur affilié à la Fédération Cycliste Valaisanne (FCVs) ▪ Etre suivi par un entraîneur Swiss Olympic ou J+S affilié à un Club reconnu par la FCVs ou jugé équivalent ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou faire partie d'un cadre national ou régional 														
Escrime	Association Valaisanne d'Escrime													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre national d'entraînement ▪ et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale 														
Equitation	Société des Cavaliers Valaisans													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au CO : être détenteur de la licence régionale de cavalier, au plus tard dans l'année ▪ Au secondaire II : être détenteur de la licence régionale et participer à des concours de niveau R3-R4 														
Football	Association Valaisanne de Football													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ FE14 : être membre de la sélection élargie Partenariat Valais FE-14(⇒ max. 42 joueurs) ▪ M15 : être membre du cadre M15 d'une équipe de Club partenaire Sion-AVF (⇒ max. 18 joueurs par équipe cadre élite) ▪ M16, M18 ou M21 : être membre du cadre d'une équipe de Club partenaire ASF <p>*Les M13 ne sont pas admis dans les structures SAF</p>														
Golf	Association Valaisanne de Golf													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du "Cadre Elite Valais" <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Tableau «HCP»</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M14</td> <td>15 ≤</td> <td>13 ≤</td> </tr> <tr> <td>M16</td> <td>12 ≤</td> <td>10 ≤</td> </tr> <tr> <td>M18</td> <td>8 ≤</td> <td>5 ≤</td> </tr> </tbody> </table>			Tableau «HCP»	Femmes	Hommes	M14	15 ≤	13 ≤	M16	12 ≤	10 ≤	M18	8 ≤	5 ≤
Tableau «HCP»	Femmes	Hommes												
M14	15 ≤	13 ≤												
M16	12 ≤	10 ≤												
M18	8 ≤	5 ≤												
Gymnastique rythmique	Gym Valais Wallis													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre cantonal avec le degré de promotion « J+S I » ▪ ou être membre du « cadre espoir A ou B » 														
Handball	Centre régional de performance Valais de Handball													
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional et être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ ou jouer dans l'équipe nationale M17/M19 														

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Hockey sur glace

Ice Hockey Valais Wallis

- Test de Swiss Icehockey ON- et OFF-Ice Test, évaluation: test réussi
- **et** être membre du cadre cantonal U13 ou U14 (⇒ **max. 22 joueurs de l'équipe cadre**)
- **et** jouer dans une équipe de niveau « TOP » ou « Elite » d'un club répondant aux critères J+S niveau de performance I
- **ou** être membre d'une sélection U15, U16, U17, U18 ou U20 (« Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale)
- **ou** répondre aux critères d'admission d'un Centre Régional de Performance SIHF

Patinage artistique

Association Valaisanne de patinage artistique

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale
- **et/ou** répondre aux critères conformément à la fédération nationale, l'Union Suisse de Patinage (USP) :

Catégorie	Test	Age	Classement
Minimes ARP	Test inter-argent réussi	Filles : 12 ans et plus jeunes	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands
Mini	Test inter-argent réussi	Filles : 12 ans et plus jeunes	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Espoirs	Test inter-argent réussi	Filles : entre 12 et 13 ans Garçons : 14 ans et plus jeunes	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Cadets	Test argent réussi	Filles : 10 à 15 ans Garçons : 10 à 16 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Juniors	Test inter-or réussi	Dames et Messieurs : 13 à 19 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Seniors B	Test inter-or réussi	Dames et Messieurs : à partir de 18 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses
Elite	Test or réussi	Dames et Messieurs : à partir de 14 ans	être classé dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Romands et/ou dans la 1 ^{re} moitié des Championnats Suisses

Ski alpin

Association Valaisanne des Clubs de Ski

Etre sélectionné par Ski-Valais selon la liste établie par l'association « Ski-Valais » ou « Swiss-Ski »
⇒ *fin de saison pour l'année scolaire à venir*

- **M14** ⇒ Max. Top 30 par année d'âge (Sélection SUS Valais)
- **M16** ⇒ Max. Top 25 par année d'âge (Sélection SUS Valais)
- **M18 NLZ Ouest** ⇒ Max. Top 50 national (Sélection Swiss-Ski)

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Ski nordique ⇒ Ski de fond et Biathlon

Association Valaisanne des Clubs de Ski

M14

- Minimum top 15 au classement « Coop Nordic Tour » (Interrégio Ouest)
- **ou** OJ valaisan cadre nordique

M16

- Top 10 au classement « Coop Nordic Tour » (Interrégio Ouest)
- **ou** Top 15 au classement national de l'année
- **ou** Cadre valaisan OJ nordique
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

Entrée centre national de performance nordique à la hsk+m à Brigue

- Cadre Swiss-Ski Biathlon/Ski nordique
- **ou** Top 15 au classement national de l'année
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Freestyle (Snowboard & Freeski)

Association Valaisanne des Clubs de Ski

M14 & M16 Valley Youngsters Freestyle

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** « Cadre valaisan Valley Youngsters Snowboard » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

Girls Freestyle M14/M16/M20)

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

M20 Equipe Valaisanne Freestyle

- Top 3 au classement final « Tour Valaisanne »
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

SBX und Alpin (M16/M20)

- Top 15 au classement national de l'année
- **ou** Cadre valaisan « Snowboard; Equipe Valaisanne » (**passer le test technique**)
- **et** Swiss-Ski Powertest réussi

En cas exceptionnel de maladie ou de blessure, l'entraîneur peut tout de même procéder à une sélection

Tennis

Association régionale Valais Tennis

- Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card nationale ou régionale »
- **ou** au minimum atteindre le **niveau de performance II** selon Swiss Tennis

13 ans		14 ans		15 ans	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
R 3	R 4	R 2	R 3	R 1	R 2

Tir à l'arc

Association des Archers Valaisans

Points en Indoor sur 60 flèches

Catégories		Age	Recurve	Points	Compound	Points	Blasons	Distance
Mini	M13	12	RMIN	450	CMIN	460	80	18 m
Jeunesse D	M15	13	RJED	465	CJED	475	60	18 m
		14		470		480		
Jeunesse H	M15	13	RJEH	475	CJEH	495	60	18 m
		14		480		500		
Cadets D	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Cadets H	M18	15	Membre du cadre national					
		16						
		17						
Juniors D	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						
Juniors H	M21	18	Membre du cadre national					
		19						
		20						

Natation synchronisée

Fédération valaisanne de natation

- **Catégories J2/J3** : être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **et/ou** avoir réussi le test de la Fédération suisse de natation (FSN) correspondant à la catégorie d'âge durant l'année civile en cours **et** participer à la journée de sélection en obtenant un résultat minimal de **5.0** (max. 8 nageuses).
- **Catégories J1 et élite** : être en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale **et/ou** avoir réussi le test 6 de la FSN **et** faire partie d'un centre de promotion des espoirs reconnu par la FSN.

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

Natation	Fédération valaisanne de natation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou faire partie des cadres valaisans (équipe valaisanne de natation) ▪ ou faire les limites sur 2 disciplines aux championnats romands ▪ ou être placé dans les 10 meilleur(e)s nageurs/euses suisses sur une discipline. 	
Unihockey	Association valaisanne d'unihockey
<p><u>Juniors (jusqu'à 15 ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M15 ▪ et doit être prêt à jouer en M14 et M16 pour autant que possible ▪ et être en possession d'une Swiss Olympic Talenta card nationale ou régionale <p><u>Juniors (15-17 ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M17 ▪ ou être joueur dans une équipe sur grand terrain de niveau M18 A, M18 B ou M21 A, M21 B <p><u>Juniors :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre membre du cadre régional M17 ou M21 dans un club de ligue nationale ▪ ou être joueuse dans une équipe sur grand terrain de niveau M21 A ▪ Etre tant que possible membre du cadre M15 ▪ et doit être prête à jouer dans une équipe juniore ▪ Evaluation individuelle en cas de structure non existante 	
Volleyball	Association Cantonale Valaisanne du Volleyball
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire partie de la Swiss Volley Talent School Wallis/Valais ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou faire partie d'une sélection cantonale (max. 24 joueurs sur la base des résultats obtenus aux tests de sélection de l'Association Cantonale Valaisanne de Volleyball). 	
Karaté	Association Cantonale Valaisanne de karaté
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'une « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale ▪ et/ou ▪ être admis dans le Point de Soutien Swiss Olympic Valais ▪ et participer aux tests PISTE organisés deux fois par année par la Fédération Suisse de Karaté-Do (FSK) ▪ et participer aux tournois nationaux Swiss League organisés par la FSK. 	
Autres disciplines sportives	
<p>Pour les disciplines où les associations n'ont pas présenté de concept, la « Swiss Olympic Talents Card » nationale ou régionale est exigée comme critère minimal. La Commission « S-A-F » prend la décision finale pour l'admission dans une structure « S-A-F ».</p>	

Critères pour l'admission en structures « S-A-F »

ARTS

Cirque		Écoles du Cirque Zófy, de Sion et ArtScéniK
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre une formation préprofessionnelle intense de 10 heures minimum ▪ et obtenir un minimum de 5 notions acceptables lors des évaluations 		
Danse		Conservatoire cantonal du Valais et école de danse Artichoc
<p>Conservatoire cantonal du Valais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre admis en section préprofessionnelle de danse (« filière A ») ▪ et avoir réussi un examen d'entrée conduit par le doyen de la discipline et 2 jurys externes <p><u>Ecole de danse artichoc</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réussi l'examen d'admission de Danse Suisse pour les structures destinées aux sportifs et artistes 		
Musique		*
École fréquentée	Spécificité	Degré musical exigé
9 CO	▪ Instrument	▪ Moyen 3 ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Moyen 3 ou jugé équivalent *
10 CO	▪ Instrument	▪ Secondaire I ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Secondaire I ou jugé équivalent *
11 ^e année	▪ Instrument	▪ Secondaire II ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical	▪ Secondaire II ou jugé équivalent *
Secondaire II (dès la 12 ^{ème} année)	▪ Instrument	▪ Entrée en certificat (secondaire III) ▪ ou classe préprofessionnelle ou jugé équivalent *
	▪ Langage musical / solfège	▪ Secondaire III ou solfège préprofessionnel ou jugé équivalent *
<p>* par une école reconnue par le DFS (Conservatoire cantonal du Valais, Allgemeine Musikschule Oberwallis, École de Jazz et Musique Actuelle du Valais)</p>		